

N/REF : 7/11/2024 16H43 C:000003 I:02676
V/REF : AC/C05074
V/Email reçu le Jeudi 07/11/2024 a 16H43

AIGUILLON CONSTRUCTION
Agence Villejean-Pays ST-MaLo
55 COURS J.F. KENNEDY
35000 RENNES

V/REF.IMM. EGI
IMMEUBLE : EGLISE - EGI
8/8A/8B, RUE DE L'EGLISE
.
35310 ST THURIAL

Rennes, le 07 Avril 2025

Référence Marché:-.....-Lot10 St Malo
LOCALISATION : ALLEE 8 EGLISE - M. VIGOUROUX 06 63 70 59 54
LOGEMENT N° 102574, PORTE N°11, 1° ÉTAGE, TYPE 2
MOTIF : DYSFONCTIONNEMENT THERMOSTAT - CHAUFFAGE ÉLECTRIQUE
+ CONTRÔLE RADIATEUR CUISINE
Donneur d'ordre : M. E ROCHE

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux sur l'installation électrique.

INTERVENTION DU 20/01
MISE EN PLACE DU VEHICULE ET DU MATERIEL
CONTROLE DES INSTALLATIONS
CONSTAT : RADIATEUR ELECTRIQUE HS
PRISE DE RÉFÉRENCES
NETTOYAGE CHANTIER

INTERVENTION DU 24/03
MISE EN PLACE DU VEHICULE ET DU MATERIEL
MISE HORS TENSION
DÉPOSE RADIATEUR DÉFECTUEUX
FOURNITURE ET POSE D'UN RADIATEUR
REMISE SOUS TENSION
CONTROLE BON FONCTIONNEMENT
FIN DE CHANTIER ET REPLI DU MATERIEL

OBSERVATIONS : MG LCOMPTER Email envoyé le 25/03/25 a 17H31 M. E ROCHE

1703: MSG REP
2801: MSG REP

MG LGESTION Email envoyé le 23/01/25 a 16H47 M. E ROCHE

PRÉVOIR REMPLACEMENT RADIATEUR ÉLECTRIQUE
DANS L'ATTENTE DE VOS INSTRUCTIONS

0301: MSG REP
Suite a donner : OUI. Le 24/02/2025 a 09:48

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Mise en oeuvre d'un véhicule équipé pour Travaux Electriques et Electromécaniques avec matériel spécifique a ce type d'intervention
Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel.
Réalisation de l'intervention, conformément aux regles de l'art.
Vérification et contrôle de la bonne exécution.
Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulieres convenues avec le client.

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	ELT021-FP.Radiateur chal.douce 750/1000W	3	245,00	245,00
1,00	MOE001-H(s) Electricien Hors BPU 20/01	50	46,00	46,00
TOTAL H.T.				291,00
T.V.A. a 10,00%				29,10
TOTAL T.T.C.En EURO				<u>320,10</u>

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre reglement au 31 Mai 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.